



# Communiqué de l'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges

## **Après l'intervention télévisée du Président de la République, la mobilisation des salariés reste plus que jamais d'actualité !**

Le Président de la République a été contraint d'intervenir hier soir, après les puissantes manifestations du 29 janvier dernier.

Si nous prenons acte du rendez-vous fixé aux organisations syndicales, le 18 février, il apparaît cependant que le Président de la République n'a pas l'intention de modifier la cadence des réformes programmées. Il reste droit dans ses bottes et feint d'entendre les inquiétudes des français.

En balayant d'un revers de main la question salariale et notamment la revalorisation du SMIC, le Président a confirmé sa volonté de ne pas répondre aux revendications légitimes, exprimées sur ce sujet, le 29 janvier.

Bien au contraire, en annonçant la suppression de la taxe professionnelle, ressource essentielle des collectivités locales, il répond à une vieille revendication du patronat.

Cette mesure risque cependant d'avoir des répercussions importantes sur la fiscalité locale pour les ménages, et sur l'offre de Services Publics.

En évoquant la possibilité de suppression de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'Impôt sur le revenu, ou le 2<sup>ème</sup> tiers d'impôts sur le revenu, le Président de la République tente d'apporter une contrepartie bien maigre au bouclier fiscal accordé aux plus riches du pays !

Cela ne règle rien des difficultés des ménages en terme de pouvoir d'achat, mais contribuerait à fragiliser encore plus l'offre de Services Publics dont la population et l'économie ont besoin !

En renvoyant les partenaires sociaux à la négociation sur le partage des profits, le Président de la République confirme que les salariés ont tout lieu de se mobiliser massivement pour arracher au patronat ce qui leur est dû !

**L'Union Locale CGT de Bourges prendra toute sa place dans la construction du rapport de force nécessaire.**

*Bourges le 06 février 2009*

Michel CHARTON